



PROCÈS VERBAL - COMITÉ DE DIRECTION

MERCREDI 29 JANVIER 2025 - Voie dématérialisée

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance) - Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER - MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, David CHARRIERAS, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, Noé RASPADO et Aubin SOLER

Excusés : Dr Luc FONTAINE, M. Olivier MODESTE

INTEGRATION D'UN MEMBRE DE COMMISSION

Stéphanie BOURDIER propose d'intégrer Clara JOJOU à la Commission Sociale Valeurs Citoyennes et Inclusion Scolaire. En effet, Clara JOJOU est éducatrice spécialisée dans un lieu de vie et présente sur les bords de terrain de football du Département.

Vote pour : 23 – Vote contre : 0 – Absentions : 1

Le Président,

Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,

Benjamin HAUTIER